



CCM Côte d'Ivoire, 18 Septembre 2012
Assemblée Générale Elective Extraordinaire du CCM-CI

Procès-verbal

1. L'Assemblée Générale élective extraordinaire s'est tenue ce Mardi 18 Septembre 2012 au siège du CCM Côte d'Ivoire. Elle a démarré à 14 h 45 minutes. L'Assemblée Générale était présidée par Professeur KADIO Auguste Dieudonné, Président sortant du CCM-CI.
2. L'ordre du jour portait essentiellement sur l'élection des membres du Bureau du CCM (président et trois vice-présidents) selon les dispositions du Règlement Intérieur du CCM. Le Professeur KADIO Auguste Dieudonné après l'allocution d'ouverture a présenté les rôles et les responsabilités du Président et des vice-présidents du CCM. Aussi le Professeur KADIO a exhorté le nouveau bureau à faire du CCM CI (ONG à but non lucratif) une ONG d'utilité publique. Pour terminer, le Professeur KADIO a recommandé au futur bureau d'être disponible, rigoureux, patient et volontaire pour cette mission mais surtout d'avoir une connaissance des trois maladies.
3. Après la démission de l'ancien bureau, l'Assemblée Générale a, de façon consensuelle, décidé que le Bureau de séance soit composé des membres observateurs pour garantir la neutralité. Ainsi, le Bureau de séance mis en place était composé de :
 - a. Président : Dr Claire MULANGA, Coordonatrice pays de l'ONUSIDA, Côte d'Ivoire
 - b. Assesseur 1 : Docteur MAKAN Coulibaly, point focal PTME à l'UNICEF, Côte d'Ivoire
 - c. Assesseur 2: Madame KONE Mananza, Chargée de programme à l'UNFPA, Côte d'Ivoire
4. Le Président du bureau de séance a procédé à la lecture des critères d'éligibilité et des conditions de vote.
5. Le 1^{er} Assesseur du bureau de séance a fait l'appel à haute voix des membres par secteur selon la liste officielle élaborée. Etaient présents, 23 institutions membres du CCM CI sur les 25 attendus (voir la liste officielle et liste de présence ci-jointe) représentés par 22 titulaires et 01 suppléant remplaçant le titulaire absent. Le quorum a été atteint.

Etaient également présents 03 observateurs dont le représentant de l'ONUSIDA, de l'UNFPA et de l'UNICEF, ainsi que les 02 consultants du MSH.

6. La procédure de l'élection des membres du Bureau du CCM CI, telle que définie dans le Règlement Intérieur, a été lue à haute voix par la Présidente de séance (voir copie jointe). Par la suite la Présidente de séance a ouvert la liste de candidature.
7. 02 candidatures pour la Présidence. 01 candidature pour chacun des 03 autres postes ont été recueillies.
8. Chaque candidat a disposé de cinq (5) minutes pour son intervention sur ses motivations.
9. Pour le vote, chaque membre titulaire du CCM, à l'appel de son nom, dépose son bulletin dans l'urne et signe la liste de présence disposée à cet effet auprès de l'urne transparente.

10. Election du Président du CCM

Les tableaux ci-dessous décrivent le déroulement du scrutin qui a été libre et transparent :

Nom, prénom du candidat	Secteur du candidat	Nb. de voix au 1er tour	Nb. de voix au 2 ^e tour
GBANTA Akré Laurent	COSCI (ONG) (Société civile)	10	
Docteur OUATTARA Djénéba	Présidence de la République (Secteur Public)	13	
Nombre d'institutions votantes	23 (2 absents – Min Economie et Finances, DIGNITE / FESACI)		
Nombre de suffrages exprimés	23		
Bulletins nuls	0		
Elu :	Docteur OUATTARA Djénéba		

Election du 1^e Vice-président du CCM

Nom, prénom du candidat	Secteur du candidat	Nb. de voix au 1er tour	Nb. de voix au 2 ^e tour
Mr KOUABENAN Adou	Privé (CCI-CI)	23	
Nombre d'institutions votantes	23 (2 absents – Min Economie et Finances, DIGNITE / FESACI)		
CANDIDAT UNIQUE			
Nombre de suffrages exprimés	23		
Bulletins nuls	0		
Elu :	Mr KOUABENAN Adou		

Election du 2^e Vice-président du CCM

Nom, prénom du candidat	Secteur du candidat	Nb. de voix au 1er tour	Nb. de voix au 2 ^e tour
Mr KAH Mléi Théodore	Syndicats (UGTCI)	23	
Nombre d'institutions votantes	23 (2 absents – Min Economie et Finances, DIGNITE / FESACI)		
CANDIDAT UNIQUE			
Nombre de suffrages exprimés	23		
Bulletins nuls	0		
Elue :	Mr KAH Mléi Théodore		

Election du 3^e Vice-président du CCM

Nom, prénom du candidat	Secteur du candidat	Nb. de voix au 1 ^{er} tour	Nb. de voix au 2 ^e tour
Mlle Jennifer WALSH	PEPFAR, Partenaires au développement	23	23
CANDIDAT UNIQUE			
Nombre d'institutions votantes	23 (2 absents - Min Economie et Finances, DIGNITE / FESACI		
Nombre de suffrages exprimés	23		
Bulletins nuls	0		
Elue :	Mlle Jennifer WALSH		

11. L'Association des personnes atteintes et/ou touchées par le VIH/SIDA, la Tuberculose et/ou le Paludisme (APASTP) a désigné Mr COULIBALY Yaya (PCA du RIP+) comme son représentant au sein du bureau du CCM.
12. Après l'installation du nouveau bureau du CCM, la nouvelle présidente du CCM a prononcé son allocution.
13. Rendez-vous a été pris avec les membres du CCM et du nouveau Bureaux dès demain Mercredi 19 Septembre 2012, pour l'atelier d'orientation des membres du CCM (19, 20,21) à Abidjan. Le nouveau bureau et l'ancien se sont retirés dans le bureau du Président pour procéder à la passation des charges.
14. La séance s'est levée à 16 h 15 minutes.

Fait à Abidjan, le 18 Septembre 2012.

Présidente du Bureau de Séance
Docteur Claire MULANGA



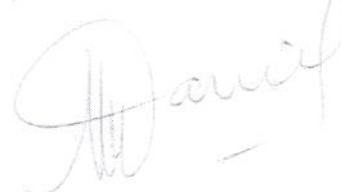
Assesseur 2 :
Mme KONE Mananza, UNFPA



Superviseur
Mr. ABOUOAMSH



Secrétaire Permanent du CCM
Docteur MEMAIN Srado Daniel



Assesseur 1 :
Dr. COULIBALY Makan, UNICEF



Superviseur
Mr. AKPANE Eustache, MSH

